

Ecrit par le 24 juillet 2024

## Adrien Morenas : la ruralité aux racines du mandat



**En 2017, le député LREM [Adrien Morenas](#) succède à Brune Poirson pour porter les intérêts des Vauclusiens de la 3e circonscription. Après une myriade de lois votées au Parlement et une tempête sanitaire qui bouscule la société, point d'étape non exhaustif de la législature.**

Le député nous faisait part de sa volonté de poursuivre le travail législatif en 2022, dans ce « temple » que représente l'Assemblée nationale. « Nous avons voté des textes décisifs pour l'avenir de notre pays mais aussi pour notre département que ce soit sur le plan économique, écologique, de l'enseignement, du soutien aux entreprises », liste le parlementaire. [Passionné de pêche](#), profondément animé par la ruralité qui forme le cœur battant de notre territoire, Adrien Morenas fait de la transition écologique et énergétique son cheval de bataille.

Vice-président de la commission 'Développement durable et aménagement du territoire', il s'emploie à

Ecrit par le 24 juillet 2024

accompagner les projets qui ont du sens. En témoigne la solution de barquette plastique recyclée fabriquée en France, de l'association des producteurs de raisin AOP '[Muscat du Ventoux](#)'. Il soutient la recherche agronomique et se saisit avec ses confrères du dossier de l'[Institut de l'abeille](#) (ITSAP) à Avignon. L'unique établissement national de recherche dédié à la filière apicole, bénéficie alors d'aides d'urgence et de crédits conséquents du ministère pour sa restructuration.

La commission le désigne rapporteur pour avis sur la première partie du Projet de loi de Finances 2020 sur le titre 'Paysages, eau et biodiversité'. Une nomination qui s'inscrit dans la continuité de ses actions politiques : présentation du rapport de la 'Mission d'information sur la ressource en eau', participation aux 'Comités de pilotage des assises de l'eau', présidence du groupe d'études 'Pêche de loisir et préservation du milieu aquatique'.

« La France est le premier pays au monde à réaliser une évaluation environnementale de l'ensemble de son budget. Ce 'budget vert' a d'ailleurs augmenté de 8,5 milliards d'euros entre 2020 et 2021, signe de l'engagement de la majorité présidentielle en faveur de la transition écologique », expose-t-il.

### **Des cerises en provenance de Turquie**

Celui qui ambitionne une « Silicon valley de l'agroécologie » en Vaucluse s'engage aussitôt pour le soutien de l'agriculture face aux aléas climatiques, notamment les gelées tardives et la sécheresse engendrant des dégâts sur les récoltes. « A chaque fois que cela a été nécessaire, l'État a reconnu l'état de calamité agricole avec l'appui de l'administration et des acteurs locaux. En 2018, les exploitants vauclusiens concernés (cerises, lavandes, fourrages...) ont ainsi perçu 2,52M€ d'aides », souligne le député.

En 2018, il se mobilise contre l'importation de cerises en provenance de Turquie, traitées au diméthoate. « Je refuse de laisser noyer notre marché par des denrées ne respectant pas les standards sanitaires auxquels sont soumis nos producteurs. Je tiens à préserver notre économie agricole tout comme la santé des français », déclare le député qui saisit alors le gouvernement.

La filière de la cerise devient par ailleurs lauréate de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) 'structuration des filières agricoles et agroalimentaires'. Une réussite résultant de la collaboration avec Jean-Christophe Neyron, président de l'AOP Cerises de France et René Reynard, en charge du dossier plan de restructuration pour l'AOP.

### **Rémunération des agriculteurs**

Au côté de la majorité, le député défend des objectifs ambitieux : 15% de surfaces agricoles en bio d'ici à 2022 contre 7,5% aujourd'hui et 50% de produits bio ou de qualité dans la restauration collective d'ici 2022. « Début 2020, plus de 23% des surfaces cultivées en Vaucluse l'étaient en agriculture biologique et 1198 agriculteurs étaient déjà engagés dans une démarche certifiée de transition agroécologique », énumère-t-il.

Dans la continuité de la [loi EGAlim](#), l'Assemblée nationale adopte en juin 2021 en première lecture, la

Ecrit par le 24 juillet 2024

proposition de loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs. Elle porte des avancées significatives : contrats écrits pluriannuels avec révision automatique des prix, transparence du coût d'achat de la matière première, création du comité de règlement des différends commerciaux, obligation d'indiquer le pays d'origine...

## L'hôpital de Carpentras

Outre les enjeux liés à l'agriculture, la santé reste une préoccupation majeure pour l'ostéopathe de profession. « Pour notre ville de Carpentras, c'est près de 5 millions d'euros financés par l'Etat et la Région qui seront mis à disposition pour la rénovation et l'amélioration de la qualité de service de nos urgences », déclare le député dans le sillage de la venue d'[Olivier Véran à Carpentras](#). Et de mentionner également les revalorisations salariales des soignants et du personnel hospitalier.

Depuis 2017, 16 maisons de santé pluriprofessionnelles supplémentaires ont été ouvertes en Vaucluse. Investi dans les enjeux de service de proximité et de qualité, Adrien Morenas intervient également lors du projet de restructuration des services de la trésorerie de Sorgues. Les missions de celle-ci devaient être initialement réparties entre Avignon et Monteux. « Grâce à la mobilisation des acteurs locaux à mes côtés, nous avons pu obtenir le maintien de la trésorerie de Sorgues », se réjouit-il.

## La Provence numérique

Il apporte son soutien aux projets innovants comme la [Provence numérique de Carpentras](#). Dans la dynamique d'encourager ces tiers-lieux, l'État offre un soutien financier variant entre 75 000 et 150 000€ sur trois ans afin de conforter leur équilibre économique. « Une belle reconnaissance pour ce FabLab qui a 4 ans d'existence. Je me réjouis du lancement de cette coopérative dans laquelle chacun peut avoir un pouvoir et un rôle », juge le député.

Reconnue tant au niveau régional qu'international, la Provence numérique accompagne entreprises, associations, citoyens et collectivités dans leur transition numérique. « Depuis 2017, près de 3 millions d'euros ont ainsi été investis dans notre circonscription dans le cadre de la dotation DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local, ndlr.). 5.652.616€ ont été alloués en Vaucluse dont 883.913€ dans ma circonscription, dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) », déclarait le député en septembre dernier.

## Police de sécurité

Carpentras, Sorgues ou encore Vedène ont pu bénéficier du dispositif 'Police de sécurité au quotidien'. « Face au besoin grandissant de sécurité, j'ai pu obtenir l'augmentation des effectifs des forces de l'ordre sur notre territoire. Environ 30 postes ont été ouverts sur notre circonscription. Dans le même temps, des plans de prévention à la radicalisation ont été établis dans les villes de Carpentras et Monteux. Je me suis toujours employé à rencontrer l'ensemble des protagonistes en Vaucluse. Grâce à ma collaboration avec l'exécutif, et vu les excellents résultats des services de Carpentras, j'ai pu obtenir la garantie du maintien du Tribunal de Carpentras par le Premier Ministre Edouard Philippe », explique Adrien

Ecrit par le 24 juillet 2024

Morenas.

## Rhéso pour les publics fragilisés

Il participe à l'inauguration de l'établissement 'Le Mosaïque' de l'[association Rhésos](#), un nouveau lieu de vie au sein de Carpentras. « Un dossier que j'ai souhaité personnellement soutenir et accompagner. Bien plus qu'un simple hébergement, l'association intervient en faveur de l'insertion professionnelle, prodigue des soins, fait de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes », détaille le député. Rhésos accompagne aujourd'hui 400 personnes victimes de violences conjugales, dont 7 hommes. Et d'ajouter : « J'ai souhaité que l'association puisse être accueillie au sein de locaux accessibles, neufs et habilités à recevoir un public fragilisé. »

## 'France relance' en Vaucluse

Son livret édité en septembre proposait quelques chiffres clés de 'France relance'. Ce sont ainsi 3,53M€ mobilisés en Vaucluse pour 26 projets de rénovation des bâtiments de l'État. 37 projets ont bénéficié de près de 7,2M€ de dotation à l'investissement public local (DSIL exceptionnelle relance 2020) sur 3 thématiques prioritaires : transition écologique (4 531 068€), résilience sanitaire (1 694 002€), préservation du patrimoine public historique et culturel (973 533€).

'France relance', ce sont donc 13,8M€ de soutien à l'investissement public local en 2021. Au 1er juillet 2021, 2532 particuliers se sont saisis de [MaPrimeRénov'](#) pour réaliser 24,5M€ de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement, dont 7,5 millions d'euros d'aides de l'État. En avril 2021, 362 entreprises vauclusiennes avaient reçu un chèque numérique de 500€ et 179 avaient bénéficié d'un diagnostic numérique et d'un plan d'action individualisé.

A tous ses détracteurs vent debout contre le Projet de loi de finances 2022, il rétorquera : « l'investissement n'est jamais une folie dépensière lorsqu'il permet de sécuriser l'avenir ».

---

# 31 communes vauclusiennes impactées en cas de rupture du barrage de Serre-Ponçon

Ecrit par le 24 juillet 2024



Pas de panique car l'événement semble peu probable. Cependant, 31 communes du Vaucluse (voir liste ci-dessous) sont directement concernées par le PPI (Plan particulier d'intervention) relatif à la rupture potentielle du barrage de Serre-Ponçon situé dans les Hautes-Alpes.

Elaboré en 2019, ce document « permet d'identifier les sites sensibles et les populations fragiles, d'alerter, d'informer et de mettre en place les mesures adéquates de protection de la population ».

### **235 000 Vauclusiens potentiellement concernés**

Dans ce cadre, le préfet de Vaucluse a souhaité compléter ce plan par un document précisant les modalités d'évacuation de l'ensemble de la population concernée. En effet, environ 235 000 Vauclusiens seraient impactés par le risque de rupture du barrage, plus grande retenue d'eau artificielle de France métropolitaine créée en 1959, et l'onde de submersion qui en découlerait.

L'État doit donc être prêt à organiser la mise en œuvre une évacuation anticipée car la durée de l'événement et sa décrue, son ampleur (le barrage de Serre-Ponçon contient 1,27 milliard de m<sup>3</sup>), l'impact sur les réseaux de communication ne permettraient pas de maintenir la population sur place.

### **Lancement d'une consultation publique**

Pour cela, et conformément au Code de la sécurité intérieure (articles R. 741-26), la préfecture de Vaucluse va lancer un Avis de consultation publique en vue de recueillir les observations de la

Ecrit par le 24 juillet 2024

population sur le nouveau projet de PPI du barrage de Serre-Ponçon. A cet effet, un registre sera ouvert à cet effet sur les sites et mairies concernés du 27 décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus (horaires de consultation : horaires habituels d'ouverture au public des services concernés).

**Lieux de consultation :**

- Sous-préfecture de l'arrondissement d'Apt
- Sous-préfecture de l'arrondissement de Carpentras
- Préfecture de Vaucluse (Avignon) - PDPC (Pôle défense et de protection civiles)
- Althen-des-Paluds
- Avignon
- Beaumont-de-Pertuis
- Bédarrides
- Cadenet
- Caumont-sur-Durance
- Cavaillon
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Châteauneuf-du-Pape
- Cheval-Blanc
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Jonquerettes
- L'Isle-sur-la-Sorgue
- Lauris
- Le Pontet
- Le Thor
- Mérindol
- Mirabeau
- Monteux
- Morières-lès-Avignon
- Pernes-les-Fontaines
- Pertuis
- Puget-sur-Durance
- Puyvert
- Saint-Saturnin-lès-Avignon
- Sarrians
- Sorgues
- Taillades
- Vedène
- Velleron
- Villelaure

# La députée Souad Zitouni veut protéger les enfants des écrans !

**Tout le monde est d'accord là-dessus : télévision, tablette, ordinateur ont envahi notre société augmentant considérablement le temps d'exposition des plus jeunes aux écrans. Ce mal du siècle est devenu un enjeu majeur de santé public parce que cette surexposition modifie en profondeur leur comportement.**

«Manque de sommeil, risque d'obésité, difficultés de langage, fatigue visuelle, problème de régulation des émotions... Pour Carole Janvier, députée du Loiret, à l'initiative de ce projet de loi, «Les Pouvoirs publics doivent informer tous les français des dangers de la surexposition des enfants aux écrans. La meilleure réponse ? L'éducation et la prévention.»

## Les premières mesures ?

« Cela pourrait être insérer des recommandations à destination des parents dans les carnets de grossesse et de santé, ainsi que des messages de prévention sur les emballages des tablettes, ordinateurs et téléphones. » Pour co-créer cette loi, [Souad Zitouni](#) députée de Vaucluse a rejoint Caroline Janvier députée du Loiret et, ensemble, proposent à tous de voter en avançant ses arguments via la plateforme de démocratie participative [purpoz.com](#). A ce jour 293 arguments ont été déposés.

## Dans le détail et jusqu'à fin Janvier

Ainsi, jusqu'à la fin janvier, les internautes sont invités à voter 'pour' ou 'contre' à la question 'Faut-il protéger les jeunes enfants d'une surexposition aux écrans ?' et à déposer leurs propres arguments sur ce thème. Des auditions publiques et interactives seront organisées en direct sur la plateforme de streaming [Twitch](#). Enfin, une synthèse publique des contributions sera réalisée avant le dépôt final, début février 2022.

## Mesurer l'ampleur des dégâts

«Les écrans sont omniprésents dans notre société, s'alarme Souad Zitouni. Un tiers des enfants de moins de 3 ans prend son repas devant un écran. Entre 3 et 10 ans, près d'un enfant sur quatre passe plus de 3h par jour devant un écran ! L'exposition excessive aux écrans provoque des troubles de l'attention, du langage, des problèmes d'agressivité, de sommeil et d'échec scolaire. En janvier 2020, une étude publiée par Santé Publique France a montré que les enfants avaient 6 fois plus de risques de développer des troubles primaires du langage s'ils sont exposés à la télévision, à une tablette ou à un ordinateur le matin avant l'école et s'ils ne discutent rarement ou jamais des contenus visionnés.»

Soaud Zitouni, députée de Vaucluse a signé dans Le monde du 14 décembre 2021 une tribune de

Écrit par le 24 juillet 2024

mobilisation sur la surexposition des enfants aux écrans

---

## 'Diamant noir du Vaucluse' cristallise les ambitions du territoire



**La première marque collective de truffe noire de France vient d'être créée par cinq trufficulteurs du Vaucluse. 'Diamant noir du Vaucluse' garantit fraîcheur et qualité dans le premier département producteur de l'hexagone.**

Il s'agit de protéger la [truffe](#) noire du Vaucluse et de mieux informer le consommateur à travers une marque collective. Cinq trufficulteurs du Vaucluse, engagés dans une démarche de qualité, de transparence et de respect, s'emploient à promouvoir le meilleur de la truffe noire. La 'tuber



Ecrit par le 24 juillet 2024

'melanosporum' promet l'excellence en matière d'arôme. Ces truffes sont produites à Saint-Didier, Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaison-la-Romaine, Cabrières-d'Avignon ou Pernes-les-Fontaines, sous la houlette du syndicat des producteurs de truffe du Vaucluse et de sa présidente Véronique Michelet. Un cahier des charges garantit leur origine, leur mode de production sans pesticides et surtout leur fraîcheur.

### Fraîcheur, maturité, qualité

Plus la truffe est fraîche, plus son arôme est puissant. C'est pourquoi l'association s'engage à dater les truffes et à ne proposer à la vente que des truffes de moins d'une semaine. La truffe noire ne l'est pas à sa naissance. Elle passe du blanc au gris, puis au gris foncé, jusqu'à ce beau noir violet de la truffe vraiment mûre. La puissance aromatique est fonction de la maturité. Seules les truffes vraiment noires sont proposées et les trufficulteurs les canifent pour présenter l'intérieur. « Nous nous engageons à ne proposer sous la marque 'Diamant Noir du Vaucluse' que nos meilleures truffes, les plus savoureuses, issues de notre terroir », précise l'association.



A Cabrières- d'Avignon en présence de l'édile Delphine Cresp, lancement de la marque 'Diamant noir du Vaucluse' à l'initiative du syndicat des producteurs de truffe du Vaucluse. Crédit photo:

Ecrit par le 24 juillet 2024

Delphine Cresp.

## **C'est dans le Vaucluse que la culture de la truffe est née**

Climat méditerranéen, terre pierreuse calcaire, le terroir vauclusien est celui de la meilleure tuber melanosporum. Si le nom vulgaire de la tuber melanosporum est 'truffe du Périgord', c'est bien dans le Vaucluse qu'est née la trufficulture. « En 1808, Joseph Talon eu l'idée, pour obtenir des truffes, de planter des glands sur ses terres à Saint Saturnin lès Apt. Son succès fut imité, les monts de Vaucluse se couvrirent de chênes et le département est toujours, deux siècles plus tard, au centre de la trufficulture. Les deux plus gros marchés professionnels s'y tiennent, à Carpentras et Richerenches », rappelle l'association.

Retrouvez les trufficulteurs en [cliquant ici](#).

---

# **Envolée record des cas de Covid dans le Vaucluse**

Ecrit par le 24 juillet 2024



Alors qu'Olivier Véran, ministre de la Santé, assurait il y a peu que « nous étions en train d'atteindre le pic » épidémique, le Vaucluse affiche des taux d'incidence inédit dans le département. Ainsi, après les 'records' constaté en semaine 48 (594 cas pour 100 000 habitants), le taux d'incidence atteint désormais 834 en semaine 49 (du lundi 6 au dimanche 12 décembre), contre 503 pour la moyenne nationale. Un chiffre supérieur au 'pic' constaté dans le département en novembre 2020 (un peu plus de 700).

Proportionnellement ce sont les Vauclusiens de 30 à 39 ans (1 187 cas pour 100 000 personnes) et les 10 à 19 ans (1 108) qui sont les plus infectés. En général, les taux d'incidence les plus élevés concernent principalement les moins de 59 ans. Succès de la vaccination ( ?), les plus de 70 ans semblent finalement être les mieux protégés.

Côté territoire, c'est dans la communauté de communes d'Aygues-Ouvèze en Provence que le taux d'incidence est le plus fort en Vaucluse où, à l'exception de Ventoux-Sud (-13,88% en une semaine), tous les secteurs sont en hausse (voir carte ci-dessous).

### Hausse des décès en 1 semaine

Aujourd'hui 237 personnes sont hospitalisées dont 20 en réanimation et soins intensifs (moyenne d'âge 66 ans, 1 patient vacciné). C'est 9 de plus que la semaine précédente. Par ailleurs, 150 se trouvent en hospitalisation conventionnelle (+32 personnes en 7 jours) et 67 en soins de suite et réadaptation (+16 personnes en 7 jours).

Ecrit par le 24 juillet 2024

Pour la semaine 49, on déplore également 15 décès liés au Covid, contre 3 décès semaine 48, portant ainsi à 1 202 le nombre de décès en Vaucluse depuis le début de la pandémie.

### **15% de non-vaccinés**

Enfin, au 9 décembre 2021, les données transmises par Santé publique France concernant le département de Vaucluse affichent, après rectification en tenant désormais compte du lieu de résidence des personnes vaccinées en lieu et place de leur lieu de vaccination :

- 407 653 personnes - soit 84,5% de la population éligible - ayant reçu au moins une dose de vaccin (90,5% au niveau national) ;
- 399 784 personnes - soit 82,8% de la population éligible (12 ans et plus) - disposant d'un schéma vaccinal complet (88,6 % au niveau national) et
- 102 854 personnes de plus de 18 ans ayant reçu une dose de rappel.

Au bilan, 15% de la population vaclusienne n'est à ce jour pas vaccinée.

---

## **Changement de locaux pour La Provence Vaucluse**

Ecrit par le 24 juillet 2024



La rédaction vauclusienne de La Provence a déménagé lundi 13 décembre. Auparavant située au 18 rue de la République, elle a élu domicile au numéro 4 de cette même rue, soit 200 mètres plus loin. Les nouveaux locaux sont beaucoup plus lumineux et permettent comme les anciens d'accueillir du public à la rédaction. Avantage non négligeable à l'heure du numérique, ils sont équipés d'ordinateurs neufs, avec un nouveau réseau informatique. Les archives du journal ont, elles, été transférées à la ville d'Avignon. Aucun changement toutefois pour les lecteurs qui pourront tous les matins retrouver leur journal en kiosque et [en numérique](#).

Ecrit par le 24 juillet 2024



La Provence est désormais nichée au 4 rue de la République à Avignon. Crédit photo : La Provence

L.M.

## Une pétition pour Mocktar, ouvrier agricole à la Tour d'Aigues

Ecrit par le 24 juillet 2024



**Depuis trois ans, François et Sabrina Lachal, père et fille, travaillent avec Mocktar, ouvrier ivoirien arrivé en France en 2017, dans leur ferme familiale de la Tour d'Aigues. Il y a un an, Sabrina et François ont déposé une demande de régularisation pour Mocktar à la préfecture du Vaucluse, qui a été refusée. Face à ce refus, ils ont décidé de lancer [une pétition](#) signée par plus de 32 000 personnes.**

Tous sont unanimes, Mocktar est courageux et travailleur. Il a appris à tailler la vigne, vendanger, ciseler les raisins de table, à refaire les palissages avant le printemps, à récolter puis battre les plantes aromatiques ou encore à améliorer la production de la culture de rhubarbe. La ferme ayant développé une activité de maraichage, c'est lui qui s'occupe de la serre, du désherbage des cultures de plein champs (carottes, pommes de terre, maïs doux, tomates, oignons, etc.). Très à l'aise avec les animaux, c'est aussi lui qui prend soin du petit cheptel de poules et de deux cochons.

“Vous n’êtes pas sans connaître les difficultés du monde agricole, à exister, à survivre et à trouver des employés. C’est un métier difficile, qui laisse peu de place au repos et au répit. Perdre Mocktar serait tragique pour nous comme pour lui”, alerte Sabrina. François Lachal est installé depuis 1982 sur cette ferme de 35 hectares. Il croise le chemin de Mocktar en 2018. A ce moment-là, cela faisait près de 5 ans que François était seul sur la ferme, ne parvenant pas à recruter un ouvrier permanent motivé et fiable.

Un recours administratif est actuellement en cours, cependant la situation de Mocktar demeure encore à ce jour inchangée malgré la pétition. François va bientôt partir à la retraite et il est impossible pour

Ecrit par le 24 juillet 2024

Sabrina de reprendre la ferme sans Mocktar. « Plus qu'un employé, Mocktar est devenu un membre de la famille Lachal qui a besoin de nous autant que nous avons besoin de lui », déclare Sabrina.

La pétition continue de prendre de l'ampleur et plus de 32 000 personnes ont rejoint Sabrina et François pour faire appel de la décision du 4 novembre dernier. "Mocktar a trouvé en nous et en ses amis en France, une famille et un environnement amical. Nous demandons simplement que lui soit accordé le droit à travailler en toute légalité", conclut Sabrina.

Pour signer la pétition : <https://www.change.org/AutorisationdetravailpourMocktar>

---

## Vaucluse : le Covid affiche son plus fort taux d'incidence en 2021

Après [la forte hausse du taux d'incidence constatée en Vaucluse en semaine 47](#), avec 594 cas pour 100 000 habitants les données épidémiologiques enregistrent le plus fort taux d'incidence dans le département en 2021 pour la semaine 48 (du 29 novembre au 5 décembre). Il faut remonter à fin octobre et début novembre 2020 pour trouver des niveaux équivalents ou supérieurs (jusqu'à 700).

En une semaine, le nombre de personnes infectées a progressé de 69,7% dans le département. C'est dans le secteur d'Aygues-Ouvèze (1 007) que les chiffres sont les plus élevés. Comme la semaine précédente, le Sud-Luberon (923) et les Sorgues du Comtat (743) sont aussi particulièrement touchés. Partout dans le département, ces taux d'incidence sont au-delà de 400 alors qu'ils étaient de seulement 40 il y a moins de 2 mois.

### Peu de décès malgré une hausse des hospitalisations

A ce stade, 180 personnes sont hospitalisées (contre 141 en semaine 47) dont 11 en réanimation et soins intensifs (3 la semaine précédente). Avec ces 8 personnes supplémentaires, la moyenne d'âge de ces malades passe de 78,3 ans à 68 ans. Si aucun d'entre eux n'était vaccinés en semaine 47 ils sont désormais 2 à l'être tout en étant en réanimation. Par ailleurs, 118 personnes sont en hospitalisation conventionnelle (+29 personnes en 7 jours) et 51 en soins de suite et réadaptation (+2).

En revanche, on dénombre 3 décès liés au Covid en semaine 48. C'est moins qu'en semaine 47 (6 décès) ou 46 (5 décès) et très loin des pics précédents (voir graphique ci-dessous). Au total, depuis le début de la pandémie, 1 183 décès ont été constatés dans le département : 997 à l'hôpital 186 en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

### La vaccination au ralenti



Ecrit par le 24 juillet 2024

La semaine dernière seulement 526 personnes supplémentaires ont reçu leur première dose. Ils étaient à peine 512 à recevoir leur deuxième. Ils sont ainsi désormais 431 646 à avoir reçu une première dose dans le Vaucluse (89,4% des plus de 12 ans contre 90,1% au niveau national) et 425 151 à s'être fait injecter leur seconde dose (88,1% pour le Vaucluse et 88,2% pour l'Hexagone).

## Lutte contre la cinquième vague : nouvelles mesures en vigueur

### Education

- Passage au niveau 3 du protocole sanitaire dans les écoles primaires à compter du 9 décembre prochain (port du masque obligatoire dans les cours de récréation et limitation du brassage à la cantine et des activités sportives de haute intensité en intérieur).
- La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif ne s'applique plus à l'école primaire depuis la semaine du 29 novembre : les élèves présentant un test négatif dans les 24 heures peuvent continuer à aller en classe.
- Les collégiens, à partir de la 6<sup>e</sup>, qui disposent d'un schéma vaccinal complet, peuvent continuer les cours en présentiel. Les élèves non vaccinés doivent suivre les cours depuis leur domicile durant la période d'isolement.

### Loisirs

- Fermeture des discothèques dès ce vendredi 9 décembre, pour une durée de 4 semaines.
- Limitation des rassemblements festifs dans la sphère privée.
- Événements festifs et conviviaux en extérieur : Evolution des protocoles, sous le contrôle des préfets.
- Suspension des cocktails dans les événements organisés en intérieur ; application systématique pour les points de restauration organisés en extérieur.

### Milieu professionnel

- Incitation à restaurer le télétravail, 2 à 3 jours par semaine.
- Limitation des réunions en présentiel.
- Report des pots de départ

### Déplacements

- Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception : les personnes disposant d'un schéma vaccinal complet, en provenance d'un Etat-membre de l'UE.
- Pour faire face à la propagation du variant Omicron, la classification des pays a évolué avec l'ajout d'une classification "rouge écarlate".

### Vaccination

- Ouverture de la vaccination aux 5-11 ans en situation de vulnérabilité à compter du 15 décembre.
- Ouverture de la campagne de rappel à toute la population adulte de plus de 18 ans, cinq mois après la

Ecrit par le 24 juillet 2024

dernière injection ou infection, depuis le samedi 27 novembre.

### **Pass sanitaire**

A compter du 15 décembre, les personnes de 65 ans et plus, et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront justifier d'un rappel vaccinal pour que leur pass sanitaire reste valide. Les personnes de 18 à 64 ans ayant eu leur dernière dose de vaccin avant le 17 juin devront avoir effectué leur rappel au 15 janvier pour conserver leur pass sanitaire. Depuis le 29 novembre, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24h sont des preuves constitutives du pass sanitaire.

### **Gestes barrières**

Le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les ERP (Etablissement recevant du public), y compris ceux soumis au 'pass sanitaire'.

1/ Obligation du port du masque :

- en extérieur pour toute personne de onze ans et plus dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, dès lors que la distanciation physique d'au moins 2 mètres entre 2 personnes ne peut-être respectée (III de l'article 1er du décret n°2021-699 du 1er juin 2021 modifié).
- dans les cours de récréation des écoles élémentaires de l'ensemble du département pour toutes les personnes de plus de 6 ans.

---

## **Grand Delta Habitat, à fond sur les économies d'énergie**

Ecrit par le 24 juillet 2024



**Grand Delta Habitat et EDF ont signé une 2<sup>e</sup> convention 'de la maîtrise de la demande d'énergie' courant jusqu'à fin décembre 2025. Ambition ? Réduire les consommations énergétiques des résidences. La coopérative s'est, dans un même temps, associée à 14 autres bailleurs de l'arc méditerranéen. Objectif ? Utiliser le levier des économies d'énergie via EDF pour développer les rénovations et réhabilitations dans le logement social.**

La 1<sup>re</sup> convention avait été signée avec EDF en 2018 appuyée par Promotelec -association pour la promotion des usages de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et le tertiaire- en charge du contrôle des dossiers de GDH.

### Conseil d'administration

En mars 2021, Le Conseil d'administration de Grand Delta Habitat a décidé que d'ici 5 ans, 50% du patrimoine serait classé en A, B, C et 50% en D. En juin 2021, l'enveloppe pour les réhabilitations a été portée de 15 à 18M€.

Ecrit par le 24 juillet 2024

## 5 000 logements revus

GDH est principalement intervenu sur 5 000 logements revoyant l'isolation des murs et des combles, l'isolation thermique par l'extérieur et des façades (ITE), le remplacement de chaudières par des dispositifs plus performants et l'isolation des toitures et terrasses, annihilant 60 000 tonnes de CO2 sur la période 2018-2021. Dans un même temps, l'étude des dossiers de travaux et le contrôle des travaux a permis à GDH d'obtenir presque 3M€ de la part d'EDF pour la période 2018-2020 via les Certificats d'économie d'énergie et de bénéficier de presque 1,4M€ pour l'année 2020.

## Accompagnement avec EDF

«EDF accompagne le bailleur social dans cette démarche au moyen de la vente par GDH à EDF de [Certificats économies d'énergies](#) (CEE, anciennes primes d'économie d'énergie initié par le Gouvernement en 2005 via la Loi de programmation des orientations de la politique énergétique) », explique Yann des Longchamps, directeur EDF Commerce Méditerranée.

## En clair ?

La coopérative GDH montre patte blanche pour les travaux envisagés puis réalisés obtenant la validation d'EDF puis son soutien sous la forme de primes délivrées après instruction et vérification des travaux relevant de l'économie d'énergie qui intervient sur les menuiseries, l'isolation, le chauffage et la régulation et les énergies renouvelables.

## Dans le détail, pour passer de D à C et bien mieux encore

Grand Delta Habitat est intervenu sur 78 logements à la résidence Saint-Chamand, à Avignon, dont la construction date de 1972. Le bâtiment est ainsi passé de D à C après plus d'1,7M€ de travaux dont 135 747€ de prise en charge EDF. Même mode opératoire pour la résidence de l'Oseraie construite en 1968, toujours à Avignon, pour 233 logements et l'investissement de presque 3M€ de la part de GDH et une aide EDF de 633 780€ pour un passage de D à C. Ça aussi été le cas de la résidence Portail Lançon à Orange pour 96 logements construits en 1963 un coût d'investissement des travaux de 1 316 707€ amoindris de 269 891€ d'aides et un passage de D à C. La résidence des Acacias construite en 1960 et accueillant 39 logements a été revue à hauteur de 702 000€ en bénéficiant d'un certificat d'économie d'énergie de 94 500€ et un passage de D à C. Une belle réussite pour la résidence Le Ramadou, toujours à Orange, datant de 1982 composée de 35 logements dont les travaux à plus de 2,3M€ et 55 000€ d'aide ont permis le passage du bâtiment de E à B. Il faut dire que la résidence n'était plus habitée depuis plusieurs années ce qui a sans doute facilité grandement les travaux. La résidence Domaine Julian à Lapalud construite en 1963 et proposant 48 logements a bénéficié de 700 496€ dont presque 82 000€ d'aide, permettant le passage en DPE de E à C. Mention spéciale pour la résidence Mas Mathieu à Nîmes construite en 1955 pour un coût des travaux de plus de 1,4M€, dont 182 151€ d'aide et un passage de la lettre D à B. Enfin, la résidence La Source à Marseille construite en 1959 et proposant 193 logements a été revue à hauteur de plus de 7M€ ! Pour une aide de 250 485€ et un passage de D à C.

## Diagnostic du patrimoine

Pour se faire une petite idée ? Au 30 septembre 2021, le patrimoine de GDH comprend **36,10%** de son patrimoine en **D** ; **29,05%** en **C**, **15,64%** en **A** ; 10,55% en **E** ; 5,58% en **B** ; ; 0,71% sont en **F** ; 0,01% sont en **G** tandis que 2,35% des bâtiments ne possèdent pas encore d'étiquettes.

Ecrit par le 24 juillet 2024

## En savoir plus

### Changement de classification du DPE

La réforme du diagnostic de performance énergétique ([DPE](#)), passée en juillet 2021 a considérablement changé la donne d'une part sur le prix de vente mais également sur la location du bien puisque le dispositif évalue dorénavant la consommation énergétique du lieu et le taux d'émission de CO2 du logement.

### Consommation primaire d'énergie et empreinte carbone

Le mode de calcul prend en compte le type d'énergie alimentant le logement -gaz, électricité, bois, fioul- (Ndlr : un logement chauffé au gaz ou au fioul est actuellement classé en F) ainsi que désormais l'isolation et le mode de chauffage. Cela induit un changement de classification qui, selon la Fnaim (Fédération nationale de l'immobilier) devrait bousculer le classement de 40% des biens, dans le privé. A l'étude ? La consommation primaire d'énergie qui dépend principalement de l'isolation et son empreinte carbone déterminée par les émissions de gaz à effet de serre calculées par rapport aux types d'énergie utilisée. Pour ces deux critères c'est la moins bonne note qui déterminera l'étiquette finale.

### A compter de janvier 2022

A compter du 1er janvier 2022, l'affichage des deux étiquettes et de l'estimation du montant moyen des factures énergétiques du logement (une nouveauté du DPE) sera rendu obligatoire sur toutes les annonces immobilières. Également, alors qu'auparavant le DPE examinait 3 postes de dépenses : le chauffage, le refroidissement et la production d'eau chaude sanitaire, le nouveau DPE prend également en compte l'éclairage et la ventilation du bien.

### Valeur verte

Pour les logements les moins performants F et G, un pictogramme 'passoires énergétique' apparaîtra en rouge rappelant que ces logements deviendront interdits à la location d'ici 2023, mesure introduite par le projet de loi Climat et résilience.

### Changement de classification ?

Pour les particuliers, le Gouvernement les invite à se rapprocher du Comité français d'accréditation (Cofrac) permettant un diagnostic délivrant un DPE valable 10 ans et la recommandation de travaux énergétiques.